

DECLARATION COMMUNE MEDEF-CONFINDUSTRIA

A l'occasion du conseil des ministres franco-italien de Lyon le 27 septembre 2017, les deux organisations d'entreprises ont publié la déclaration suivante.

1 - L'Italie et la France ont été les architectes et les bâtisseurs du projet européen.

A chaque étape de cette construction, ils ont ensemble apporté l'élan indispensable pour construire un espace de paix, de liberté, de prospérité sur un continent qui fut, pendant des siècles, ravagé, par les guerres et les divisions. Aujourd'hui nos deux pays sont confrontés à une crise de confiance dans le projet européen qui nourrit le populisme. Cette défiance se développe contre une Europe qui ne saurait plus protéger ses citoyens des convoitises extérieures et des pratiques déloyales à l'intérieur de ses frontières. Elle se nourrit des évènements extérieurs. Elle trouve aussi ses racines dans les difficultés structurelles de nos économies nationales, marquées, en France comme en Italie, par un endettement et un taux de chômage plus élevés que dans le reste de l'Union, avec des écarts de développement à l'intérieur même de nos propres pays. La réponse à ces inquiétudes est bien sûr politique, mais la solution appartient à nos entreprises et à leur capacité à créer et développer des activités et des emplois sur nos territoires. Nos deux pays possèdent des atouts incomparables : créativité, dynamisme de nos entreprises, secteurs industriels de pointe. Et le monde qui change avec l'émergence de nouvelles puissances, la transformation digitale ou la nouvelle donne énergétique et climatique offrent des possibilités gigantesques.

Nous demandons à nos deux gouvernements de poursuivre sans désemparer, la mise en œuvre des mesures structurelles indispensables pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et retrouver le dynamisme de notre socle industriel : réduire les prélèvements pesant sur les entreprises, diminuer les dépenses publiques de fonctionnement au niveau local et national, développer les investissements d'avenir, lever les obstacles au développement de nos PME.

2 - Au niveau européen, nous attendons des réponses qui puissent apporter des bénéfices concrets aux entreprises et aux citoyens. L'Union Européenne doit non seulement mettre en œuvre de façon plus efficace ses décisions politiques, mais aussi

mener à leur terme ces « grands chantiers » qui sont demeurés ouverts. A commencer par l'achèvement du marché intérieur des services et par le renforcement de son industrie. Cela impose d'aboutir sur un certain nombre de dossiers en cours : de la création d'une Europe du numérique à la mise en place de l'Union des marchés des capitaux. Cela signifie aussi doter l'Union d'une gouvernance plus forte, dans les domaines économiques, commerciaux et de sécurité. Les politiques européennes doivent créer les conditions préalables pour faire naître des « champions européens » qui soient en mesure de concourir au niveau international.

En matière de politique sociale, il est impératif de lutter contre toute forme de protectionnisme et de concurrence déloyale.

Enfin, les entreprises européennes ont besoin de pouvoir investir et exporter dans des conditions de réciprocité avec les autres partenaires globaux et de disposer d'instruments anti-dumping efficaces.

Aussi la veille de l'adoption d'une nouvelle réglementation sur la méthodologie de calcul des droits anti-dumping, la Confindustria et le Medef demandent aux dirigeants des deux pays de tout mettre en œuvre afin d'aboutir à une décision qui ne pénalise pas les entreprises européennes : dès lors que des distorsions significatives sont observées, la charge de la preuve doit reposer sur les exportateurs étrangers. C'est ainsi que pourront être assurées l'efficacité et la transparence du système.

3 - A ce moment de notre histoire commune, nous voulons réaffirmer l'attachement des entrepreneurs français et italiens à l'identité européenne. Nos valeurs fondamentales sont notre bien commun : liberté d'entreprendre, liberté de penser, de circuler, l'économie solidaire de marché. Nous appartenons à un même bloc indissociable. Dans un monde où les nations-continents s'imposent, aucun pays ne peut faire face tout seul. Aussi, se contenter du *statu quo* en Europe serait se condamner. Les projets en cours tels l'union des marchés de capitaux et l'union de l'énergie sont importants et nécessaires mais ils ne suffisent plus. Il convient aujourd'hui de sceller le renforcement de l'Union européenne, c'est à dire sa cohésion et son unité dans un monde encore plus incertain et dangereux. Il ne doit y avoir aucun tabou institutionnel.

Nos organisations saluent la détermination marquée par nos deux gouvernements pour relancer de l'Union économique et monétaire.

Nous attendons du prochain Conseil européen, sur la base des propositions Juncker, qu'un signal fort soit donné mais aussi que le processus soit effectivement engagé. Nous demandons à nos deux gouvernements d'initier cette transformation vers une Europe plus démocratique, plus soudée et plus forte.

4 - Les priorités des entrepreneurs français et italiens pour l'Europe et pour nos deux pays se rejoignent. Il s'agit de faire plus, dans moins de domaines, pour être à la fois plus efficace et mieux compris de nos concitoyens.

- *La jeunesse.* Nos deux pays partagent le record du chômage des jeunes avec 34,1% en Italie et 23,7% en France. Ce que nos partenaires européens ont réussi, nos deux pays peuvent l'accomplir. Il s'agit de relever le niveau de qualification, développer l'apprentissage, permettre la mobilité et de lever tous les freins à l'embauche des jeunes. *Nos organisations lanceront une initiative commune pour développer les échanges transfrontaliers de jeunes travailleurs ou apprentis entre nos deux pays.*
- *La valeur travail pour l'épanouissement des hommes et des femmes.* La plus grande inégalité en Europe, c'est le chômage. Des réformes nationales pour changer le code du travail sont engagées dans nos deux pays, elles doivent être mises en œuvre afin de développer la création d'emplois, dans le dialogue et dans le respect des prérogatives des partenaires sociaux. Les formes nouvelles de travail, nées de la révolution digitale, créent des situations inédites, qui imposent d'adapter nos législations et d'innover. Enfin la fiscalité nationale ne doit plus pénaliser ceux qui créent et qui entreprennent.
- *Le développement des territoires.* L'unité de l'Europe passe aussi par la cohésion de nos territoires. Beaucoup de nos régions ont souffert depuis dix ans de désindustrialisation et de désertification. C'est notre responsabilité d'entrepreneurs d'apporter des réponses économiques pour redonner du travail et des perspectives sur ces terroirs. L'industrie doit pouvoir y retrouver toute sa place.
- *L'ambition du développement du continent africain.* En 2050, l'Afrique comptera deux milliards d'habitants. En 2100, elle représentera la moitié de la population mondiale sur un continent où la désertification aura gagné de nouveaux territoires. L'avenir de l'Europe, économique et politique, est directement lié au développement du continent. Nos deux pays, au nom de leur histoire et de leur proximité immédiate avec l'Afrique, ont un rôle privilégié à

jouer pour conduire un programme européen ambitieux de développement. Cette proximité ne suffit plus sur un marché devenu de plus en plus concurrentiel. Cela impose de revoir notre approche et nos instruments traditionnels (ACP). Cela implique l'engagement à développer sur place un entrepreneuriat africain. *Nous attendons du prochain sommet UE-Afrique une stratégie à long terme pour l'Afrique qui s'appuie sur des investissements et des financements mais surtout qui permette aux initiatives du secteur privé de participer au développement du continent*

5 - Nos organisations décident de travailler ensemble en coopération renforcée.

Les échanges entre la France et l'Italie apportent une contribution forte à la croissance.

- Sur les dossiers européens vitaux pour nos entreprises : relance de la politique industrielle après la communication de la Commission, développement du commerce international dans le respect de la réciprocité, mise en œuvre de l'union des marchés de capitaux, de l'union de l'énergie.
- Sur les synergies entrepreneuriales transfrontalières entre nos deux pays, en particulier pour nos PME, dans les industries d'avenir comme dans les activités traditionnelles.

Le 25 et 26 janvier 2018, la Confindustria et le Medef organiseront ensemble, à Rome, le premier forum des entreprises des deux pays. Il s'agira d'examiner de manière approfondie, avec les responsables politiques français et italiens, l'ensemble des questions bilatérales et internationales, vitales pour le développement de nos économies et de l'emploi et du progrès social dans nos deux pays.



Vincenzo BOCCIA
Président de Confindustria



Pierre GATTAZ
Président du Medef